

Médecins Algologues

Docteur Julien BAGLIONE-STRELISKI

Docteur Isabelle BERKELMANS

Docteur Claire GUEGUEN

Docteur Pierre LECOMTE

Docteur Géraldine TEXIER

Assistante Sociale

Mme Eva DOMALAIN

Psychologue

Mme Annabelle METAYER

Infirmières Algologues

Mme Bernadette PEDRONO BRANEYRE

Mme Anne-Sophie RESTIF

Thérapies Complémentaires

Hypnothérapie

Docteur Catherine COPIN-ELIAT

Secrétaire

Mme Laurence BEAUDOIN

Centre d'Evaluation
et de Traitement de la Douleur

Hôpital Pontchaillou

Pavillon Le Chartier

2 Rue Henri Le Guilloux

35033 RENNES Cedex 9

☎ 02 99 28 99 51 – Fax : 02 99 28 99 52

Courriel : consultationdouleur@chu-rennes.fr

[Chef de service](#) : Professeur Claude ECOFFEY

[Cadre supérieur de santé](#) : Mme Nicole CREIGNOU

[Cadre de santé](#) : Mme Nelly LE DUFF



CENTRE D'ÉVALUATION
ET DE TRAITEMENT
DE LA DOULEUR

Douleurs chroniques de l'adulte

Douleurs de l'appareil loco-moteur

Douleurs séquellaires

Migraines-céphalées

Algies pelviennes

Douleurs viscérales

(document à conserver par le consultant)

Le centre d'évaluation et de traitement de la douleur au CHU

Le centre d'évaluation et de traitement de la douleur a été mis en place au CHU de RENNES en septembre 2000.

Vous souffrez depuis de long mois, un bilan complet a été effectué... Votre médecin désire avoir un avis...

C'est donc à votre médecin traitant de proposer une consultation.

Comment consulter ?

Votre douleur est ancienne, une réévaluation de votre douleur est, sans doute, nécessaire ainsi que la définition de ses conséquences.

Il faut nous faire parvenir impérativement, par courrier postal, la demande de consultation de votre médecin motivant votre venue avec vos coordonnées postales et téléphoniques ainsi que votre date de naissance

A réception de la demande de consultation de votre médecin traitant :

Une convocation vous sera expédiée également par voie postale avec différents documents (plan de situation, questionnaire sur votre douleur ...)

Pensez à apporter vos examens les plus récents, les dernières lettres, la liste des traitements les plus récents ...

Au Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur du CHU de RENNES, il vous est proposé :

1. Une première consultation d'évaluation pour faire le point, établir un plan de traitement. Ce médecin sera pour vous le référent (orientation éventuelle vers les autres praticiens, prescription médicamenteuse, lettre à votre médecin)
2. Le suivi par le même médecin, toujours en collaboration avec votre médecin traitant.
3. Un avis éventuel auprès d'un autre praticien de la consultation : hypnose à visée analgésique, mésothérapie...
4. Des entretiens avec un psychologue peuvent être proposés sur votre demande ou celle des médecins.
5. L'aide d'une assistante sociale pour faire le point sur votre situation, vous accompagner, vous orienter et vous soutenir dans vos démarches administratives et vos projets de vie, si nécessaire.
6. Une formation à l'utilisation ou à l'application de certaines procédures type stimulation électrique par les infirmières algologues.

Enfin, des étudiants hospitaliers, futurs médecins ou pharmaciens, seront peut-être présents durant la consultation si vous acceptez leur présence.

Comment prendre un rendez-vous de consultation au CETD ?

1. en externe ?

A réception de la demande de consultation de votre médecin traitant accompagnée de vos coordonnées postales, téléphoniques et de votre date de naissance, une convocation vous sera expédiée également par voie postale avec différents documents (plan de situation, questionnaire sur votre douleur ...)

2. en interne ?

A réception d'un bon de consultation ou du courrier du médecin demandeur accompagné de l'identité du patient et de sa date de naissance, un rendez-vous sera programmé.